

**Conseil économique et social**

Distr. générale
22 novembre 2016
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales**Session ordinaire de 2017**

30 janvier - 8 février et 21 février 2017

**Rapports quadriennaux pour la période 2012-2015
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général,
en application de la résolution 1996/31* du Conseil
économique et social, par les organisations non
gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du
Conseil**

Note du Secrétaire général**Additif****Table des matières**

	<i>Page</i>
1. Inter-American Statistical Institute	3
2. International AIDS Society (IAS)	4
3. International Association against Painful Experiments on Animals	5
4. International Association for Democracy in Africa	6
5. International Association for Media and Communication Research	7
6. International Automobile Federation	8
7. International Buddhist Relief Organisation	9
8. International Catholic Migration Commission	10
9. International Centre for Missing and Exploited Children	11
10. International Commission of Catholic Prison Pastoral Care	13
11. International Council of Environmental Law	14
12. International Council on Clean Transportation	15



13.	International Council on Social Welfare	16
14.	Fédération internationale des ligues des droits de l’homme	17
15.	International Federation of Beekeepers Associations	19

1. Inter-American Statistical Institute

Statut consultatif spécial : 1952

Introduction

Inter-American Statistical Institute (IASI) est une organisation professionnelle qui favorise le développement de la statistique dans la région de l'Amérique.

Objectifs et mission

#L'IASI vise à développer et à renforcer la profession de statisticien, y compris la promotion de la théorie et de méthodes statistiques avancées tant au niveau gouvernemental que non gouvernemental et en coopération avec les organisations nationales et internationales.

Changements à signaler

L'IASI est dirigé par un directeur exécutif et un directeur exécutif adjoint. Il a adopté de nouveaux statuts en 2013 et révisé son règlement intérieur en 2014.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'IASI contribue régulièrement aux rapports des sessions de la Commission de statistique de l'ONU. Il diffuse aussi régulièrement des informations sur les activités statistiques de l'Organisation des Nations Unies et de ses organes subsidiaires par le biais de bulletins d'information trimestriels et des revues scientifiques. En outre, il organise régulièrement des séminaires et des réunions sur les statistiques appliquées et des activités en coopération avec la Division de statistique de l'ONU, l'Institut international de statistique et la Banque mondiale, entre autres.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'IASI a été représenté aux sessions annuelles de la Commission de statistique de l'ONU et a assisté à la Conférence statistique des Amériques (SCA) organisée par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Outre des échanges réguliers avec le Conseil de sécurité, l'IASI collabore également avec la Division de la statistique et des projections économiques de la CEPALC pour examiner et faire progresser les politiques dans le domaine de la statistique.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'IASI diffuse régulièrement des informations entre ses membres et appuie les activités liées aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) que mènent les instituts nationaux de statistique des différents pays de la région des Amériques.

2. International AIDS Society

Statut consultatif spécial : 2012

Introduction

#Fondée en 1988, International AIDS Society (IAS) compte des membres issus de plus de 180 pays. Elle est l'une des plus grandes associations qui œuvrent pour l'harmonisation d'une riposte globale au VIH/sida.

Objectifs et mission

L'IAS vise l'élimination de l'épidémie mondiale de VIH/sida et l'élaboration d'une action collective de riposte à travers ses membres et son pouvoir de rassemblement. Elle s'appuie sur son autorité scientifique pour transformer la science en politiques, puis en mesures concrètes contre l'épidémie, tout en préconisant une action mondiale soutenue, un accroissement des investissements et l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination.

Changements à signaler

L'IAS a désigné un nouveau Président en juillet 2014. Elle a également adopté un nouveau plan stratégique quinquennal qui expose les initiatives concrètes et les progrès liés à la lutte contre le VIH/sida.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'IAS collabore activement avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur les questions liées aux travaux scientifiques sur le VIH et à la mise en oeuvre du programme. L'OMS utilise les plateformes mondiales de l'IAS pour le lancement et les mises à jour de ses rapports mondiaux, notamment les lignes directrices sur l'utilisation des médicaments antirétroviraux pour la prévention et le traitement de l'infection à VIH en 2013, et les lignes directrices consolidées sur les services de dépistage du VIH en 2015.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Entre 2013 et 2015, l'IAS a participé à des réunions du Conseil de coordination du Programme ONUSIDA et à l'Assemblée mondiale de la Santé de l'OMS. Il a également participé à la Consultation annuelle conjointe OMS/ONUSIDA avec les entreprises pharmaceutiques et les parties prenantes sur la prévision de la demande mondiale d'antirétroviraux pour 2013-2016 qui s'est tenue à Genève (Suisse) les 25 et 26 novembre 2013.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'IAS travaille constamment en partenariat avec ONUSIDA et collabore régulièrement avec l'OMS dans le cadre des activités du groupe consultatif de son Forum de liaison de l'industrie. L'OMS a également financé l'organisation des conférences de la Société entre 2013 et 2015.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'IAS appuie le programme de développement en s'employant à garantir une vie saine et en promouvant le bien-être de tous. L'IAS soutient la mise en oeuvre des réponses fondées sur des données factuelles pour lutter contre le VIH/sida et organise régulièrement des conférences sur les travaux scientifiques réalisés sur le sida et le VIH. Parmi les programmes notables, on peut citer le projet « Towards an HIV Cure Project » (Projet Guérir du VIH) et « Collaborative Initiative for Paediatric HIV Education and Research » (Initiative de collaboration pour l'enseignement et la recherche en matière de VIH pédiatrique)

3. International Association against Painful Experiments on Animals

Statut consultatif spécial : 1972

Introduction

Créée en 1969, International Association against Painful Experiments on Animals (IAAPEA) coordonne les activités des groupes opposés à l'utilisation d'animaux à des fins expérimentales.

Objectifs et mission

L'IAAPEA cherche à encourager l'élaboration de procédures et techniques qui renoncent à l'utilisation d'animaux et proposent des solutions alternatives plus sûres, moins coûteuses et plus fiables.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Afin de mieux faire connaître la Journée mondiale de la vie sauvage décidée par les Nations Unies, des représentants de l'Association ont présenté des exposés dans des écoles et organisé des expositions de photos d'espèces sauvages pour souligner l'importance de la vie sauvage. Elle finance également la recherche médicale pour le cancer, les maladies cardiaques, le diabète et d'autres maladies et diffuse des informations par l'intermédiaire de son site Web multilingue disponible dans 26 langues.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Des représentants de l'Association ont présenté des rapports scientifiques auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Ces rapports concernaient les techniques de recherche alternative de test des médicaments telles que la culture de tissus, la culture de cellules, les cellules souches et les modèles informatiques.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération n'a été signalée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'IAAPEA a soutenu les objectifs du Millénaire pour le développement à travers des initiatives telles que la sensibilisation au moyen d'exposés et débats dans des institutions universitaires, le lancement de campagnes pour l'élimination de la pauvreté et de la faim, le lobbying politique et des expositions mondiales. Il a activement plaidé pour l'inclusion des questions relatives à la protection des animaux dans les objectifs de développement durable (ODD).

4. International Association for Democracy in Africa

Statut consultatif spécial : 1996

Introduction

International Association for Democracy in Africa vise à instaurer la paix et la solidarité en Afrique en encourageant des approches participatives fondées sur des valeurs communes.

Objectifs et mission

International Association for Democracy in Africa élabore des programmes novateurs de consolidation économique pour les ménages et les communautés en accordant une attention particulière aux enfants et aux jeunes rendus orphelins ou vulnérables par le VIH/sida. Plus précisément, elle vise à atteindre les objectifs suivants : offrir aux enfants une éducation qui cible leur développement physique, intellectuel, mental et spirituel; fournir une assistance économique et sociale, notamment de la nourriture, des vêtements, des équipements médicaux, les moyens de transport, l'accès à des services tels que les bibliothèques et les laboratoires; et organiser des activités sociales, culturelles, éducatives et élaborer des programmes de protection sociale pour les enfants.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

International Association for Democracy in Africa consulte régulièrement les milieux universitaires sur la malnutrition et ses effets. Elle a également organisé un séminaire sur la mise en oeuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (ODD) au Mozambique en juillet 2015. En outre, il a aidé à la distribution de médicaments antirétroviraux (ARV) dans les pays d'Afrique de l'Ouest et organisé des séminaires de sensibilisation accrue sur le braconnage et la déforestation.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

International Association for Democracy in Africa suit attentivement l'évolution de la situation au Conseil des droits de l'homme, à Genève (Suisse) et a assisté aux 19^{èmes} à 30^{ème} sessions ordinaires du Conseil tenues entre 2012 et 2015.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Assurant la liaison avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et ses organismes subsidiaires, International Association for Democracy in Africa a également consenti des efforts particuliers pour encourager les États Membres à mettre en œuvre diverses résolutions relatives aux droits de l'homme. Elle collabore également avec les décideurs afin de les amener à élaborer des politiques sensibles et intégrées sur les questions sociales, notamment les spécialistes des droits de l'homme, les rapporteurs spéciaux et les organisations non gouvernementales traitant d'une variété de questions concernant les violations des droits des personnes d'ascendance africaine.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

International Association for Democracy in Africa a entrepris un certain nombre d'initiatives concrètes à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement, il s'agit notamment de la distribution de vaccins contre la fièvre jaune dans les zones rurales de l'Angola; de l'organisation des camps de santé pour les femmes enceintes au Niger; de l'aide apportée aux communautés pour construire des réservoirs et des étangs et faciliter l'accès à l'eau potable au Gabon ; du lancement d'un programme de lutte contre les maladies d'origine hydrique comme la diarrhée et le choléra au Nigéria; et le lancement d'un système de banque communautaire à Sao Tomé-et-Principe.

5. International Association for Media and Communication Research

Statut consultatif spécial : 2008

Introduction

International Association for Media and Communication Research (IAMCR) est une association mondiale de recherche sur les médias et la communication regroupant des chercheurs issus de plus de 100 pays.

Objectifs et mission

L'Association organise la recherche sur les médias et la communication tout en favorisant l'intégration mondiale. Elle encourage en particulier la participation des femmes, de jeunes chercheurs et particuliers des régions économiquement défavorisées.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'IAMCR appuie les actions de l'UNESCO en encourageant la recherche internationale sur les médias et la communication.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Des représentants de l' IAMCR ont régulièrement participé aux réunions de l'Alliance mondiale genre et médias (GAMAG) et de l'Alliance mondiale des partenaires de l'éducation aux médias et à l'information (GAPMIL) organisées par l'UNESCO. Elle a également assisté à la réunion d'examen du premier Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI+ 10) tenue à Paris du 25 au 27 février 2013. Ils ont également pris part à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information qui s'est tenue à New York les 15 et 16 décembre 2015.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'IAMCR a préparé de nombreux articles pour le GAMAG et reçu l'appui de l'UNESCO pour l'organisation des conférences à Hyderabad (Inde) et Leicester (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). Elle a également appuyé et encouragé diverses campagnes de l'UNESCO, telles que « Les femmes font l'info », initiative mondiale visant à garantir l'égalité des sexes dans les médias.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'IAMCR a appuyé les objectifs du Millénaire pour le développement liés à l'éducation, notamment l'éducation aux médias et à l'information, à l'égalité des sexes et à la liberté d'expression.

6. International Automobile Federation**Statut consultatif spécial : 1972****Introduction**

International Automobile Federation est une fédération mondiale de 235 clubs automobile et de tourisme issus de plus de 140 pays. Elle a été fondée en 1904 et son siège est à Paris (France) et à Genève (Suisse).

Objectifs et mission

International Automobile Federation vise à promouvoir une mobilité durable, sûre et abordable ; défendre les droits des consommateurs ; soutenir l'harmonisation des règles en ce qui concerne la fabrication et l'utilisation de l'automobile ; protéger les usagers de la route contre une imposition excessive et une réglementation restrictive ; et faciliter la circulation des personnes et des véhicules à travers les frontières internationales.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

International Automobile Federation travaille en étroite collaboration avec l'Alliance internationale de tourisme pour gérer les documents internationalement reconnus qui facilitent les déplacements transfrontaliers. Elle appuie activement les initiatives et les campagnes visant à améliorer la sécurité routière mondiale, y compris la célébration de la Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière qui se tient tous les deux ans depuis 2011.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

La Fédération a activement participé aux sessions du Comité des transports intérieurs et de ses groupes de travail, notamment dans le cadre de la Commission économique pour l'Europe (CEE). Elle a également participé aux groupes de travail du Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29); et au Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports (WP30). Elle a également contribué aux propositions d'amendements concernant la Procédure d'essai mondiale harmonisée pour les voitures particulières et véhicules utilitaires légers (WLTP) achevée en 2014. Elle a activement pris part aux travaux de la Convention douanière relative à l'importation temporaire des véhicules routiers privés, la Convention douanière de 1956 relative à l'importation temporaire des véhicules routiers commerciaux de 1956 et de la Convention de 1968 sur la circulation routière.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

International Automobile Federation collabore avec l'OMS pour la réalisation des objectifs de la Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière. Elle est membre du Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière que préside l'OMS. Elle est affiliée à l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et suit de près les initiatives du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). En 2015, son président a été nommé Envoyé spécial du Secrétaire général pour la sécurité routière.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Fédération a continué de soutenir la Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière qui vise à réduire de façon significative le nombre de tués et de blessés sur les routes pour la période 2011 - 2020. Elle participe également à l'initiative « Le monde que nous voulons » des Nations Unies, et a soutenu de nombreuses campagnes encourageant les citoyens à participer à l'enquête mondiale «My World 2015» qui vise à faire inscrire la sécurité routière dans les objectifs de développement durable (ODD).

7. International Buddhist Relief Organisation

Statut consultatif spécial : 2000

Introduction

International Buddhist Relief Organisation (IBRO) est une organisation caritative basée au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Objectifs et mission

IBRO apporte un appui financier et logistique direct aux personnes les plus vulnérables en particulier, indépendamment de leur statut, croyance ou situation géographique.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Cette organisation est venue en aide aux écoles et a financé des bourses pour plus de 1 000 élèves allant du niveau primaire au niveau universitaire au Sri Lanka. Elle a également apporté une aide humanitaire aux personnes déplacées, notamment les services de conseil et l'hébergement. Elle a étendu les opérations en Tanzanie, Malaisie, Italie et Allemagne et créé des centres de santé en France et en Suisse. Elle s'emploie en permanence à l'échelon local, régional et international à réaliser l'objectif de l'éducation pour tous et organise chaque année une réunion à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Cette ONG a entrepris des initiatives pour éliminer l'extrême pauvreté et la faim fournissant de la nourriture à plus de 6 400 enfants et des vêtements aux institutions et aux individus en Afrique, en Asie et en Europe. Elle continue à financer les structures sanitaires de Tithandizane (en Zambie). Elle a également envoyé des fauteuils roulants aux personnes âgées tout en améliorant l'accès à l'eau potable dans des communautés.

8. International Catholic Migration Commission

Statut consultatif spécial : 1952

Introduction

Fondée en 1951, International Catholic Migration Commission sert et protège les réfugiés, les personnes déplacées et les migrants. Elle a son siège à Genève (Suisse), mais dispose de bureaux de liaison en Belgique et aux États-Unis et des employés dans plus de 40 pays à travers le monde.

Objectifs et mission

International Catholic Migration Commission plaide en faveur des politiques fondées sur les droits, les solutions durables et le renforcement des capacités pour les migrations en ce qui concerne la réinstallation des réfugiés, l'aide humanitaire, la protection des personnes vulnérables, la traite des êtres humains, le développement et la gouvernance mondiale.

Changements à signaler

En janvier 2015, le Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales et le développement a assumé la présidence de la Commission.

Contribution à des activités des Nations Unies

La valeur ajoutée par International Catholic Migration Commission au travail de l'Organisation des Nations Unies réside dans l'étendue de ses compétences, ses ressources, ses capacités et sa collaboration avec un réseau mondial de partenaires dans le monde entier. À cette fin, International Catholic Migration Commission collabore régulièrement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Conseil des droits de l'homme (HRC), le Département des affaires économiques et sociales, le Bureau du Président de l'Assemblée générale, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le Crime (UNODC), l'UNICEF et la Banque mondiale.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Au cours de la période considérée, International Catholic Migration Commission a régulièrement participé au Comité exécutif, aux consultations tripartites annuelles sur la réinstallation et au dialogue du HCR sur les problèmes de protection. Elle a également participé au Second Forum des maires sur la mobilité, les migrations et le développement qui a eu lieu les 12 et 13 novembre 2015 à Quito (Équateur). Elle a participé à la treizième réunion de coordination sur les migrations internationales organisée par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales à laquelle prenait également part l'Organisation internationale du travail (OIT).

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

International Catholic Migration Commission collabore avec le HCR pour promouvoir la réinstallation des migrants. Dans ce contexte, elle a aidé à la réinstallation de 27 500 réfugiés aux États-Unis; présenté 261 000 cas en vue d'une réinstallation ; effectué 22 000 évaluation d'enfants; fourni des services d'orientation à 60 000 nouveaux arrivants en Grèce; fourni des abris et des soins de santé à plus de 25 000 personnes déplacées en Jordanie, en Malaisie, au Pakistan et en Syrie; et apporté le soutien psychologique à plus de 12 000 personnes victimes de la traite et de la violence sexiste en Indonésie et en Malaisie. En 2014, elle a collaboré avec le Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales et le développement pour créer ensemble un groupe de travail international sur les migrants en détresse qui a jeté les bases de l'initiative Migrants dans les pays en crise de 2015.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

International Catholic Migration Commission a coordonné les activités de la société civile au Forum mondial sur la migration et le développement. Entre 2013 et 2015, elle a également conduit l'adoption par la société civile mondiale du «Programme d'action de Stockholm» préconisant la prise en compte des migrations dans les objectifs de développement durable.

9. International Centre for Missing and Exploited Children**Statut consultatif spécial : 2008**

Créée en 1998, International Centre for Missing and Exploited Children (ICMEC) est une ONG internationale qui œuvre pour la protection de l'enfance. Son siège se trouve aux États-Unis d'Amérique, mais elle dispose également de bureaux au Brésil et à Singapour.

Objectifs et mission

L'ICMEC se donne pour mission de recenser insuffisances de la stratégie mise en place par capacité de la communauté mondiale pour protéger les enfants contre l'enlèvement, les violences et l'exploitation sexuelles, et veiller à ce que les arrangements correspondants en matière de personnel, de ressources et d'outils répondent aux problèmes susmentionnés.

Changements à signaler

Depuis novembre 2014, l'ICMEC a un nouveau Président et Administrateur. Depuis janvier 2015, il a un nouveau directeur administratif, juridique et financier.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'ICMEC a participé activement aux discussions sur le droit international humanitaire et les droits de l'homme, ainsi que la protection des enfants contre toutes les formes d'abus. Il a apporté des contributions importantes au comité sur la Convention [des Nations Unies] relative aux droits de l'enfant dans l'élaboration des modèles de protection de l'enfance, en janvier 2013, et à l'OMS sur l'adoption des cas d'exploitation sexuelle en décembre 2014.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

En 2013, l'ICMEC a présenté une déclaration lors de la session de fond du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) consacrée à la lutte contre le problème de plus en plus grave de la violence à l'égard des enfants. Il a également eu des échanges réguliers avec la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants. Parmi les autres réunions auxquelles il a participé, on peut citer :

- L'atelier sur la mise en place d'un cadre international sur la protection de l'enfance en ligne, organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) à Bandar Seri Begawan (Brunéi Darussalam), du 25 au 27 avril 2012 ;
- La Table ronde « Entreprises et droits de l'enfant » organisée par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), Aviva et Consortium for Street Children à Singapour les 10 et 11 décembre 2013 ;
- La réunion du Groupe d'experts intergouvernementaux à composition non limitée sur l'élimination de la violence à l'encontre des enfants, organisée par l'ONUDC à Bangkok (Thaïlande) du 18 au 21 février 2014 ; et
- La soixante-cinquième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales de l'Organisation des Nations Unies.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En septembre 2012 et mars 2013, l'ICMEC conjointement avec l'ONUDC et le Bureau régional de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) a coordonné l'organisation d'un séminaire sur l'exploitation en ligne des enfants, avec des participants venant du Cambodge, de la République démocratique populaire Lao, de la Thaïlande et du Viet Nam. En 2014, il a participé à l'élaboration des Lignes directrices pour la protection de l'enfance en ligne, en collaboration avec l'UIT et l'UNICEF. Depuis novembre 2015, il a rejoint le Groupe de travail régional interorganisations de l'UNICEF et reçu un financement pour une série de manifestations en Amérique latine, y compris un atelier sur la protection des enfants contre l'exploitation et les atteintes sexuelles facilitées par la technologie au Brésil.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune information fournie.

10. International Commission of Catholic Prison Pastoral Care

Statut consultatif spécial : 2000

Introduction

International Commission of Catholic Prison Pastoral Care (ICPPC) est une association mondiale des délégués ayant à cœur l'animation pastorale dans les prisons.

Objectifs et mission

L'ICPPC vise à encourager une plus grande prise de conscience de l'animation pastorale dans les prisons ; à sensibiliser sur les valeurs des conférences épiscopales et ordinaires locales pour garantir l'animation pastorale dans les prisons ; organiser des cours et des réunions pour les agents pastoraux des prisons ; et œuvrer pour la réforme du système pénitentiaire.

Changements à signaler

L'ICPPC jouit d'un statut plus élevé auprès de l'Église catholique romaine (RCC). Elle est aussi partenaire du Forum des ONG catholiques.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'ICPPC soutient les activités de l'ONU relatives à l'administration pénitentiaire et à la justice, ainsi qu'aux Règles Nelson Mandela qui sont une révision de l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus, de 1955, adoptée par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à Vienne (Autriche) le 22 mai 2015.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'ICPPC participe régulièrement aux réunions de la Commission [des Nations Unies] pour la prévention du crime et la justice pénale, notamment celles de son groupe d'experts intergouvernementaux sur l'ensemble de règles minima pour le traitement des détenus.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'ICPPC a joué un rôle important dans l'élaboration d'un manuel des Nations Unies à l'intention du personnel pénitentiaire sur la radicalisation et l'extrémisme violent dans les prisons. Elle transmet également les questions relatives à l'animation pastorale dans les prisons à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune information fournie.

11. International Council of Environmental Law

Statut consultatif général, 2000

Introduction

International Council of Environmental Law est une organisation à but non lucratif qui promeut les aspects juridiques, administratifs et politiques de la conservation de l'environnement et du développement durable. Elle a été fondée en 1969 et comprend plus de 220 membres.

Objectifs et mission

International Council of Environmental Law cible la collecte, la diffusion et l'application des informations relatives aux lois et politiques environnementales aux niveaux internationaux, régional et national. Il a pour objectif d'accroître la coopération entre praticiens sur le terrain et appuyer de nouvelles initiatives visant à stimuler la formulation, la négociation, la révision et la mise en œuvre des objectifs convenus au niveau mondial, y compris le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Agenda 21 et les accords multilatéraux sur l'environnement existants.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

En guise d'appui à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), au PNUE et à l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), International Council of Environmental Law fournit les ressources nécessaires pour maintenir le libre accès au site Web « ECOLEX – portail au droit de l'environnement » qui est une source complète d'informations sur le droit de l'environnement. Elle a en outre publié 24 textes sur les politiques et lois relatives à l'environnement, diffusé plus de 190 articles sur les activités de l'ONU, et rédigé plus de 250 documents portant sur la protection de l'environnement.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

International Council of Environmental Law a activement participé à la première Assemblée des Nations Unies pour l'environnement tenue à Nairobi (Kenya) le 23 juin 2014, organisée par le PNUE. Il a également participé et présenté des contributions au document final de la Conférence des Nations Unies

sur le développement durable (Rio +20) tenue à Rio de Janeiro (Brésil), qui a servi de base à la plateforme Web de l'initiative « Le monde que nous voulons 2015 ». En outre, il a soumis des propositions à la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme et l'environnement du Conseil des droits de l'homme concernant les meilleures pratiques sur l'utilisation des obligations et engagements relatifs aux droits de l'homme pour renforcer la politique environnementale et préventive.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Au cours de la période considérée, International Council of Environmental Law a été représenté à diverses réunions organisées au siège de l'ONU et dans les commissions régionales. En collaboration avec l'UICN, le CIDE a publié la cinquième édition du «projet de pacte international sur l'environnement et le développement – application de la durabilité» dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et distribué des exemplaires aux États Membres et aux hauts responsables de l'ONU.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune information fournie.

12. International Council on Clean Transportation

Statut consultatif spécial : 2012

Introduction

International Council on Clean Transportation (ICCT) est une organisation de recherche à but non lucratif ayant des connaissances spécialisées dans le domaine des transports, des transports maritimes, de l'aviation, de la climatologie et de la santé. En activité depuis 2005, l'ICCT a des bureaux en Chine, en Allemagne et aux États-Unis d'Amérique.

Objectifs et mission

L'ICCT adapte son approche et son rendement systémique pour actionner les organismes de réglementation des transports, les décideurs et les principales parties prenantes capables d'influencer, d'élaborer et de mettre en oeuvre les politiques de transport. Les travaux de l'ICCT peuvent être regroupés en quatre catégories : collaboration directe avec les organismes publics pour leur fournir une assistance technique dans l'élaboration de documents réglementaires et la collecte de données; organisation d'ateliers publics à l'intention des organismes de réglementation sur des sujets comme les émissions, la climatologie, l'évaluation des risques pour la santé publique, le potentiel technologique et les analyses coûts-avantages; collaboration avec des consultants pour jeter les bases techniques des réglementations futures; et production des rapports mettant en évidence les meilleures pratiques internationales.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Dans le cadre des activités de l'ONU, l'ICCT participe à un certain nombre d'initiatives sur les changements climatiques liés au transport et la qualité de l'air, et visant particulièrement à promouvoir le développement durable et faire face aux changements climatiques. Il met l'accent sur le renforcement des capacités des organismes publics d'adopter, dans le secteur des transports, des réglementations efficaces permettant de réduire au minimum les changements climatiques et d'améliorer la santé publique.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'ICCT a participé aux vingtième et vingt-et-unième Conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 1992 organisées en 2014 et 2015 (COP 20 et COP 21) où elle a entrepris de recueillir des engagements des principaux gouvernements et entreprises et à définir des plans d'action prévoyant l'atténuation des changements climatiques.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Il collabore avec le Comité de la protection du milieu marin de l'Organisation Maritime internationale (OMI) pour définir les normes d'émission de polluants, les caractéristiques d'un carburant à faible teneur en soufre, ainsi que les normes de consommation de carburant. Il a également travaillé en étroite collaboration avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et présenté des évaluations techniques qui ont aidé l'OACI à définir la norme sur les émissions de CO₂ des nouveaux aéronefs pour 2016. Il est étroitement impliqué dans la Coalition pour le climat et l'air pur dont le PNUE fait office de Secrétariat et qui vise à réduire l'émission des polluants. En collaboration avec le PNUE, l'ICCT co-dirige également l'initiative pour les moteurs diesel des véhicules utilitaires lourds de la Coalition.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les programmes de l'ICCT s'alignent sur l'objectif 7 des objectifs du Millénaire pour le développement dans la mesure où ils visent à promouvoir les meilleures pratiques et des solutions globales à la réduction des émissions des véhicules et l'amélioration de leur efficacité ; améliorer la qualité des carburants et la viabilité de carburants de substitution ; réduire la pollution causée par le parc automobile ; et réduire les émissions provenant du transport international des marchandises. L'ICCT travaille directement avec les organismes de régulation et les parties prenantes en vue d'élaborer des politiques de réglementation nationales pouvant atténuer les effets des changements climatiques. Parmi ses travaux pertinents, on peut également citer le soutien à une étude comparative des objectifs

de consommation de carburant pour les véhicules au Brésil et la collaboration sur toute une série de documents, y compris une analyse coût-avantage réalisée au Mexique.

13. International Council on Social Welfare

Statut consultatif général: 1972

Introduction

International Council on Social Welfare (ICSW) est une organisation non gouvernementale axée sur le plaidoyer, le renforcement des connaissances et l'assistance technique en appui au développement social. Elle a été fondée en 1928 en France et représente actuellement les organisations nationales et locales de plus de 70 pays.

Objectifs et mission

L'ICSW encourage la prise en compte et la réalisation des droits de l'homme, y compris les droits fondamentaux en matière d'emploi, de revenus, d'alimentation, de logement, d'éducation, de soins de santé et de sécurité. Elle s'efforce de donner à ses membres les moyens de participer pleinement à la société en tant que citoyens responsables, avec une plus grande expression citoyenne et une meilleure capacité d'obtenir des résultats concrets. La réduction de la misère et de la vulnérabilité, en particulier chez les groupes défavorisés demeure une préoccupation prioritaire pour cette organisation.

Changements à signaler

L'ICSW a élu un nouveau Président en 2015.

Contribution à des activités des Nations Unies

La représentation mondiale de l'ICSW continue de servir de base à sa participation active aux travaux de l'ONU, en particulier dans la mesure où celle-ci a trait à la formulation de déclarations de principe et de propositions constructives pour le développement social.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Au cours de la période considérée, l'ICSW a régulièrement présenté des déclarations de principe à la Commission du développement social et à la Commission de la condition de la femme. Elle a participé aux cinquantième, cinquante-et-unième, cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions de la Commission du développement social et présenté des déclarations sur l'éradication de la pauvreté, l'autonomisation des personnes, l'intégration sociale, l'emploi et les conditions de travail décentes. Elle a également participé à la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme en mars 2015 et fait une

déclaration décrivant le lien entre le genre et le vieillissement en mettant en lumière la détresse des femmes âgées et la nécessité de remédier à leur marginalisation dans la société. Elle a également activement participé aux troisième et quatrième sessions du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement en 2013 et 2014.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'ICSW a continué de promouvoir et d'appuyer l'Initiative pour un socle de protection sociale présentée par l'ONU. Elle est un des membres fondateurs de la Coalition mondiale pour les socles de protection sociale, qui rassemble plus de 80 ONG oeuvrant pour la protection sociale et la promotion des socles de protection sociale. Elle a participé à toutes les réunions du Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale créé en juin 2012 et présidé conjointement par l'OIT et la Banque mondiale, et coopère dans le domaine de la protection sociale, créant ainsi plus d'impact au niveau des pays.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

À l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement, l'ICSW a pris des initiatives remarquables visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

14. Fédération internationale des ligues des droits de l'homme

Statut consultatif spécial : 1952

Introduction

La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) a été créée en 1922. Elle est actuellement représentée par 178 organisations des droits de l'homme dans le monde entier.

Objectifs et mission

Depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 10 décembre 1948, son objectif a été de progresser sur l'application concrète de la Déclaration.

Changements à signaler

Le nombre d'organisations de la FIDH est passé de 164 à la fin de 2011 à 178 à la fin de 2015. La Fédération a également créé une délégation permanente à New York pour renforcer sa collaboration avec l'ONU.

Contribution à des activités des Nations Unies

La FIDH a accordé la priorité aux thèmes suivants qui ont guidé son travail au sein du système des Nations Unies, notamment la lutte contre l'impunité ; le respect des droits économiques et sociaux ; le respect des droits fondamentaux des femmes ; et la protection des défenseurs des droits de l'homme. Au cours de la période considérée, elle a organisé de nombreuses sessions de formation à l'intention de plus de 87 défenseurs des droits de l'homme et présenté plus de 100 mémorandums sur un large éventail de mécanismes des Nations Unies, les procédures spéciales et les questions relevant de la compétence du Conseil des droits de l'homme.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

La FIDH a rédigé d'importantes quantités d'observations écrites et des documents de sensibilisation dont plus de 175 rapports et documents de sensibilisation à l'intention des Nations Unies. Elle a également présenté plus de 33 déclarations orales lors des sessions ordinaires et extraordinaires au Conseil des droits de l'homme et organisé 10 manifestations parallèles. Elle a également régulièrement participé au Forum sur les entreprises et les droits de l'homme et présenté des rapports de situation au Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix et à l'Examen de haut niveau de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La FIDH a organisé des séminaires de formation pour les défenseurs des droits de l'homme en vue de promouvoir le dialogue et la coopération avec les États Membres sur les questions relevant de la compétence du Conseil de sécurité. Elle travaille également en étroite collaboration avec les États Membres pour les aider à rédiger des résolutions et à y mobiliser le soutien, en particulier en marge de la Troisième Commission. Elle fournit régulièrement des informations aux rapporteurs spéciaux de la Commission des droits de l'homme en collaborant avec le HCDH.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La FIDH a joué un rôle important dans la sensibilisation à l'inclusion des droits de l'homme dans les objectifs de développement durable. À l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement, elle a organisé plusieurs ateliers de formation, des campagnes et rédigé des observations écrites sur les sujets suivants :

- Effets des mesures d'austérité en Grèce, les défenseurs des droits fonciers, ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels au Guatemala, en Russie et en Afrique du Sud;
- la violence sexuelle en République démocratique du Congo, en Égypte, en Guinée, en Libye, au Mali, au Nigéria, en Tunisie et en Syrie; les droits des femmes en Afghanistan, dans la région arabe, en Ouganda, au Sénégal et au Viet Nam;

- l'intégration des droits de l'homme dans les politiques de développement, les accords commerciaux et les accords d'investissement sur le lieu de travail; et l'impact des entreprises sur les droits de l'homme.

15. International Federation of Beekeepers Associations

Statut consultatif spécial : 1972

Introduction

International Federation of Beekeepers Associations encourage le développement scientifique, technique, écologique, social et économique de l'apiculture. Avec plus de 112 membres représentant 80 pays sur cinq continents, elle favorise la coopération entre associations, organismes scientifiques et personnes impliqués dans l'apiculture à travers le monde.

Objectifs et mission

International Federation of Beekeepers Associations œuvre pour la sensibilisation sur la contribution importante des abeilles et d'autres pollinisateurs à la protection de la biodiversité et à l'amélioration de l'utilisation de produits créés par les abeilles.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

International Federation of Beekeepers Associations a organisé des séances de travail sur le frelatage du miel, la génétique des abeilles et l'apitourisme. Elle a aussi tenu des colloques internationaux dans différentes régions. Il s'agit notamment de deux congrès internationaux en Ukraine en 2013 et en République de Corée en 2015, et de plus de 10 colloques internationaux d'apiculture au Canada, en Chine, en Irlande, en Italie, au Mexique, en République de Saint-Marin, en Serbie, en Tanzanie et en Turquie.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

International Federation of Beekeepers Associations a collaboré étroitement avec la FAO dans le cadre de ses fonctions. En 2012 et 2014, elle a organisé, à l'intention des communautés rurales, le Colloque international ApiEcoFlora avec la participation active du personnel de la FAO chargé de la production et de la protection agricoles concernant les services de pollinisation et les technologies liées

à l'apiculture. Elle entend renforcer ses relations de partenariat avec la FAO pour établir un accord-cadre dans l'apiculture.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune information fournie.
